


Servitude EL 7
 La consultation des services du Conseil Départemental a conduit ce dernier à souhaiter le maintien de certains alignements et ce, par lettres des 29 septembre 2016 et 7 novembre 2017. Cependant, les plans d'alignement annexés aux décrets impériaux des 30 juin 1869 et 29 avril 1873 ainsi que celui annexé à la délibération du Conseil Général du 20 avril 1872 ne sont pas numérotés à ce jour.
 Une légende répertorie les rues, places ou avenues énumérées dans le tableau de la page 7.2 de présent dossier permit de savoir si la propriété est concernée par un alignement conservé en termes de servitude, et, en conséquence, de pouvoir consulter le service gestionnaire également indiqué dans le même tableau.



-LEGENDE-

- EL.7 - Ecart sur ce plan- voir Nota
- AC1 - Monuments historiques
- AC1 - Périmètre protégé (monuments historiques)
- PT3 - Ligne RG France Telecom
- PT2 - Zone de servitude station hertzienne
- PT2 - Zone de dégagement spéciale (liaison hertzienne St Amand Montreord/Châteaumeillant)
- E3 - Gaz
- A5 - Canalisations eau potable et assainissement, se reporter aux plans 8, 8a et 8b

Echelle: 1/10000

DÉPARTEMENT DU CHER

COMMUNE DE
CHATEAUMEILLANT

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE

Dossier d'approbation



Patrick BOURCER
Ingénieur urbaniste

7.2

2017

Date d'adoption du dossier:
novembre 2017

Elaboration prescrite le 5 mai 2006.
Nouveau PADD et schéma d'aménagement débattus et approuvés le 5 octobre 2015.
Projet arrêté en date du 6 juin 2016.
Enquête publique du 7 juin au 7 juillet 2017 (enquête publique commune PLU et SD4 : plan local d'urbanisme et schéma directeur d'assainissement)

APPROUVÉ en date du

Patrick Bourcier Aménagement
tel: 02 48 78 29 78 port. 06 14 56 98 60

Fabrice SIBOU NEUVILLE BARROS
tel: 02 48 78 29 78 port. 06 14 56 98 60